

Arrêté portant ouverture du registre des inscriptions et des demandes d'aménagement des conditions de passation des épreuves à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle et des mentions complémentaires de niveau III et IV – session 2024

Le recteur de région académique La Réunion, recteur de l'académie de la Réunion, chancelier des universités,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 337-1, D 337-21 à D 337-25-1, D 337-139, D 337-154 à D 337-155, D 351-27 à D 351-31 ;

Vu le code du travail ;

Vu le code du service national ; notamment les articles L 113-4 et L 114-6

ARRÊTE

Article 1^{er} - Le registre des inscriptions aux épreuves des examens **du certificat d'aptitude professionnelle et des mentions complémentaires de niveau III et IV**, organisés au titre de la session 2024, sera ouvert **du mercredi 11 octobre 2023 à 10h00 au vendredi 10 novembre 2023 à 17h00 (heure de la Réunion)**.

La liste des spécialités ouvertes dans l'académie de La Réunion figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les inscriptions seront saisies en ligne sur le site de l'académie à l'adresse suivante : <https://www.ac-reunion.fr> (**rubrique scolarité, études et examens / examens et diplômes / Examens**).

Les candidats scolaires, du Greta, des URMA, des CCIR et centres privés, s'inscrivent par le biais de leur établissement de formation.

Article 3 - L'inscription définitive est matérialisée par une confirmation individuelle d'inscription datée et signée par le candidat ou, s'il est mineur, par son représentant légal.

La signature de cette confirmation d'inscription est un acte personnel qui engage.

Cet acte ne peut faire l'objet d'aucune demande de rectification ultérieure.

Article 4 - La confirmation d'inscription et les pièces justificatives, doivent être **téléversées dans l'espace candidat Cyclades au plus tard le vendredi 10 novembre 2023.**

Article 5 - Seuls les candidats inscrits aux épreuves de la session de juin 2024 dans le délai fixé à l'article 1^{er} du présent arrêté, n'ayant pu se présenter à une ou plusieurs épreuves pour une cause d'absence justifiée, peuvent être autorisés à se présenter aux épreuves de remplacement correspondantes.

Les épreuves de remplacement seront organisées en septembre 2024.

La demande d'autorisation à se présenter aux épreuves de remplacement doit être déposée auprès du chef du centre d'examen dans lequel le candidat a été convoqué.

Article 6 - Les candidats sollicitant une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves devront effectuer leur demande **durant la même période que celle de l'inscription à l'examen**.

Article 7 - Le secrétaire général de région académique La Réunion, secrétaire générale de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 9 octobre 2023

Pour le recteur de région académique
recteur d'académie et par délégation,
la cheffe de la division des examens
et concours,

SIGNÉ
Abla ZENATI

SPÉCIALITÉS OUVERTES À LA SESSION 2024

Certificat d'Aptitude Professionnelle

- 33205 Accompagnant éducatif petite enfance
- 3320M Accompagnant éducatif petite enfance – EP1, EP3
- 34301 Agent de la qualité de l'eau
- 34307 Agent de propreté et d'hygiène
- 34405 Agent de sécurité
- 22361 Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie
- 23430 Arts du bois option A sculpteur ornementaliste
- 33411 **Assistant technique en milieux familial et collectif (dernière session 2024)**
- 22135 **Boucher (dernière session 2024)**
- 22137 Boulanger
- 23325 Carreleur mosaïste
- 22130 Charcutier traiteur
- 23446 Charpentier bois
- 22133 Chocolatier confiseur
- 33412 Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- 23118 **Conducteur d'engins : Travaux publics et Carrières (dernière session 2024)**
- 20101 Conducteur d'installations de production
- 31117 Conducteur routier "marchandises"
- 23120 Constructeur de routes et d'aménagements urbains
- 23222 Constructeur d'ouvrages en béton armé
- 23119 Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics
- 23223 Couvreur
- 22139 Cuisine
- 23445 Ébéniste
- 25524 Électricien (ne)
- 31224 Équipier polyvalent du commerce
- 33615 Esthétique cosmétique parfumerie
- 23321 **Étancheur du bâtiment et des travaux publics (dernière session 2024)**
- 25436 Ferronnier d'art
- 31223 Fleuriste
- 22138 Glacier fabricant
- 22714 Installateur en froid et conditionnement d'air
- 23006 Interventions en maintenance technique des bâtiments
- 23224 Maçon
- 25221 Maintenance des matériels option A Matériels agricoles
- 25222 Maintenance des matériels option B Matériels de construction et de manutention
- 25223 Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
- 25218 Maintenance des véhicules option A Voitures particulières
- 25219 Maintenance des véhicules option B Véhicules de transport routier
- 25220 Maintenance des véhicules option C Motocycles
- 23322 **Menuisier Aluminium-Verre (dernière session 2024)**
- 23447 Menuisier fabricant
- 23449 Menuisier installateur
- 25439 Métallier
- 33616 Métiers de la coiffure
- 24240 Métiers de la mode-vêtement flou
- 23326 Métiers du plâtre et de l'isolation
- 24007 Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie
- 23324 Monteur en installations sanitaires
- 31122 Opérateur-Opératrice logistique
- 31123 **Opérateur-opératrice de service – relation client et livraison (uniquement pour GRETA)**
- 22141 Pâtissier
- 23327 Peintre-applicateur de revêtements
- 25433 **Peinture en carrosserie (dernière session 2024)**
- 22142 Production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria)
- 25437 Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option A : Chaudronnerie
- 25434 **Réparation des carrosseries (dernière session 2024)**
- 24318 Sellerie générale
- 32225 Sérigraphie industrielle
- 32227 Signalétique et décors graphiques
- 24236 Tapissier-tapissière d'ameublement en décor

Mention Complémentaire de niveau III

- 33002 Aide à domicile (nouveau référentiel)
- 22107 Boulangerie spécialisée
- 33605 Coiffure coupe couleur
- 22105 Cuisinier en desserts de restaurant
- 33411 Employé barman
- 24201 Essayage-retouche-vente
- 22110 Pâtisserie-glacerie-chocolaterie-confiserie spécialisées
- 34401 Sécurité des espaces ouverts au public
- 22111 Vendeur-conseil en alimentation
- 33001 Aide à domicile (session supplémentaire pour les candidats ajournés lors des sessions antérieures)
- 33410 Sommellerie (session supplémentaire pour les candidats qui se sont présentés à une session précédente)
- 34401 Sécurité des espaces ouverts au public (session supplémentaire pour les candidats qui se sont présentés à une session précédente)

Mention Complémentaire de niveau IV

- 31101 Accueil dans les transports
- 25308 Aéronautique option Avions à moteur à turbines
- 31201 Assistance, conseil, vente à distance
- 33501 Animation-gestion de projets dans le secteur sportif
- 25123 Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques
- 32601 Services numériques aux organisations (première session 2024)
- 33414 Sommellerie (première session 2024)
- 22704 Technicien en énergies renouvelables option A : énergie électrique
- 22705 Technicien en énergies renouvelables option B : énergie thermique
- 25508 Technicien en réseaux électriques
- 23306 Vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat

Brevet des métiers d'art

- 23412 Ébéniste
- 23304 Arts et graphiques option A - signalétique